

*Pour mettre à disposition les armes du club pour les tirs contrôlés, la procédure mensuelle suivante est mise en place :*

*Envoyer un mail le plus rapidement possible à «[larouzeaim@gmail.com](mailto:larouzeaim@gmail.com)» comprenant :*

- *Vos nom & prénom ;*
- *L'horaire de passage, 9h30 ou 10h00 ;*
- *Le type d'arme (.22lr, 9x19 ou .38sp.)*
- *La date de participation à votre dernier tir contrôlé.*

*La décision sera prise au bureau et ensuite vous recevrez obligatoirement un mail, avant le tir contrôlé, comportant la liste des personnes retenues avec l'heure de passage et l'arme attribuée.*

***INUTILE DE VENIR SI VOTRE NOM N'APPARAÎT PAS DANS LA LISTE.***

*Cette procédure sera appliquée dès le prochain tir contrôlé : **le dimanche 4 février 2024.***